



DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

2B : Déplacement ou démolition d'un bâtiment principal

1 Identification du propriétaire		
Nom et prénom :		Adresse (#civique, rue, appartement, ville, code postal) :
Courriel :		N° téléphone :
2 Identification du demandeur (si le demandeur n'est pas le propriétaire, joindre une procuration signée du propriétaire)		
Nom et prénom :		Adresse (#civique, rue, appartement, ville, code postal) :
Courriel :		N° téléphone :
3 Emplacement des travaux		
Adresse :		N° de lot (cadastre du Québec) :
Présence d'un lac, cours d'eau ou milieu humide : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Terrain comportant des pentes : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4 Description des travaux		
Nature des travaux	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Commercial <input type="checkbox"/> Autres, préciser :	
Type de travaux	<input type="checkbox"/> Démolition complète <input type="checkbox"/> Démolition partielle <input type="checkbox"/> Déplacement	
Description des travaux (méthodes), description des mesures de sécurité et usage projeté du terrain, le cas échéant :		
Motifs justifiants les travaux de démolition ou de déplacement :		
Dates des travaux	Début : _____ Fin : _____	Estimation des coûts des travaux (\$) :
5 Exécutants des travaux		
<input type="checkbox"/> Entrepreneur (si coché, remplir la section ci-dessous) <input type="checkbox"/> Auto-construction (si coché, ne pas remplir la section ci-dessous)		
Nom de l'entreprise de construction :		Adresse (#civique, rue, appartement, ville, code postal) :
Courriel de l'entreprise :		N° Téléphone de l'entreprise : _____ N° de licence RBQ :
Nom du responsable des travaux :		N° Téléphone du responsable : _____ Courriel du responsable :

Municipalité de Nominingue - Service de l'urbanisme et de l'environnement

2110, chemin du Tour-du-Lac, Nominingue (Québec) J0W 1R0

Téléphone : 819 278-3384 – Courriel : urbanisme@nominingue.ca



DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

2B : Déplacement ou démolition d'un bâtiment principal

<input type="checkbox"/> Spécialiste		
Nom et prénom du professionnel :	Adresse (#civique, rue, ville, code postal) :	
Courriel :	N° téléphone :	N° de permis/licence, le cas échéant :

<input type="checkbox"/> Autre(s) spécialiste(s)		
Nom, prénom du professionnel et titre :	Adresse (#civique, rue, ville, code postal) :	
Courriel :	N° Téléphone :	N° de permis/licence, le cas échéant :
Nom, prénom du professionnel et titre :	Adresse (#civique, rue, ville, code postal) :	
Courriel :	N° Téléphone :	N° de permis/licence, le cas échéant :

6 Signature du demandeur

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis pour l'analyse de la demande. Il comprend que le présent formulaire ne constitue en aucun temps un permis ou un certificat d'autorisation permettant l'exécution de travaux.

Date :	Signé à :
--------	-----------

SIGNATURE DU DEMANDEUR

Contenu de la demande de certificat d'autorisation

Les éléments énumérés plus bas le sont uniquement à titre indicatif; le *Règlement relatif aux permis et certificats* numéro 2024-498 détermine avec précision le contenu obligatoire des demandes de certificat d'autorisation.

Déplacement du bâtiment principal :

- ✓ Certificat d'implantation en format PDF préparé, signé et scellé par un arpenteur-géomètre membre en règle d'un ordre professionnel du Québec comprenant :
 - l'identification cadastrale, les dimensions et la superficie du terrain, ainsi que la localisation et la description de toute servitude ou de tout droit de passage, la localisation des rues, leur caractère privé ou public, ainsi que leur dimension;
 - l'implantation du ou des bâtiments, constructions, ouvrages existants et projetés ainsi que leur dimension au sol et leur superficie;
 - les distances entre chaque bâtiment ou construction et entre chaque bâtiment ou construction et les limites de lot;
 - l'identification et la localisation de tout plan d'eau, cours d'eau, milieu humide, zone inondable ainsi que la délimitation de la ligne naturelle des hautes eaux et la bande de protection riveraine qui y est associée;
 - l'identification, la localisation et les dimensions des travaux projetés en bordure d'un lac, d'un cours d'eau, d'une zone inondable, ou d'un milieu humide;
 - les distances mesurées à partir de la ligne des hautes eaux ainsi que de la bande de protection riveraine des bâtiments, constructions, ouvrages existants et projetés;
 - lorsqu'il s'agit d'un terrain dont la pente naturelle est supérieure à 20 % aux emplacements des travaux, le relief du sol exprimé par lignes de niveau dont les équidistances sont d'au plus 1 mètre;
 - la localisation des installations septiques et les distances par rapport aux puits sur l'emplacement et les emplacements voisins, s'il y a lieu;
 - la localisation de l'ouvrage de captage des eaux et les distances par rapport aux installations septiques sur l'emplacement et les emplacements voisins, s'il y a lieu ;
 - le drainage des eaux de surface, s'il y a lieu;
 - la localisation des lignes électriques, téléphoniques et de tout équipement, obstacle, ou élément de mobilier urbain hors-sol situé sur l'emplacement ou sur la voie publique face au terrain, s'il y a lieu;
 - la date, le titre, le nord astronomique, l'échelle et les noms des personnes qui ont collaboré à la préparation du projet;
 - les limites de toute zone à risque de mouvement de terrain;
 - l'emplacement des piquets posés sur le terrain pour chacun des coins d'un bâtiment à construire, ainsi que les piquets de dégagement « offset » ;
 - l'aménagement paysagé projeté des espaces libres et le pourcentage des espaces déboisés et ceux maintenus à l'état naturel;
 - la localisation et les dimensions des entrées charretières, des aires de stationnement, des aires de chargement, des passages piétonniers, des clôtures, des haies, des enseignes des murs et murets, s'il y a lieu;
 - tout autre renseignement nécessaire à la compréhension du projet.

Démolition du bâtiment principal :

- ✓ description des mesures de sécurité;
- ✓ lieu d'enfouissement autorisé pour le dépôt des débris de démolition;
- ✓ usage projeté du terrain.

Frais d'étude de la demande de certificat d'autorisation

Certificat d'autorisation pour déplacement ou démolition d'un bâtiment principal	100 \$
Les frais d'étude sont payables lors du dépôt de la demande et sont non remboursables; aucune analyse ne sera entreprise avant le paiement de ces frais.	

CONSIGNES AU DEMANDEUR

1. Imprimez et signez le formulaire dûment rempli.
2. Réunissez les documents requis.
3. Déposez votre demande à la réception de la Municipalité pendant les heures d'ouverture ou transmettez-la par courriel à urbanisme@nominingue.ca
4. Acquittez les frais d'étude de la demande par téléphone ou en personne à la réception de la Municipalité, soit par chèque, en argent comptant ou avec une carte débit ou carte de crédit.

NOTES IMPORTANTES

La Municipalité de Nominingue se réserve le droit d'exiger tout document ou renseignement supplémentaire nécessaire à la compréhension de votre projet. Des documents incomplets ou manquants peuvent retarder la délivrance du certificat d'autorisation.

Des informations trompeuses peuvent entraîner l'annulation de votre demande ou invalider votre certificat d'autorisation. Le fait de déposer une demande de certificat d'autorisation ne constitue en aucun temps une autorisation permettant de débuter des travaux.

Il faut prévoir un délai maximal de soixante (60) jours suivant la date de dépôt d'une demande complète pour l'obtention du certificat d'autorisation. Toutefois, si le projet est assujetti à l'approbation d'un PIIA, des délais supplémentaires sont à prévoir.

Description des travaux (suite de la section 4) :